

## ANNEXE

# Bureau du Conseil communal

### RAPPORT DU BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL SUR SA GESTION 2010 ET L'ÉTAT DE SES ARCHIVES

Pour l'année 2010, le nombre de séances plénières du Conseil communal se monte à 19, dont 13 doubles (21, dont 12 doubles en 2009 ; 19, dont 11 doubles en 2008). Il a été pris acte de 7 démissions de membres du Conseil communal (10 en 2009, 9 en 2008).

Le Bureau du Conseil a enregistré le dépôt de 26 motions (16 en 2009, 21 en 2008), 47 postulats (29 en 2009, 33 en 2008), 0 projet de règlement (2 en 2009, 1 en 2008), 54 interpellations (34 ordinaires et 20 urgentes) contre 45 en 2009 (31 ordinaires et 14 urgentes) et 64 en 2008 (38 ordinaires et 26 urgentes) et 9 pétitions (15 en 2009, 11 en 2008). Onze questions écrites (16 en 2009, 6 en 2008) ont été transmises à la Municipalité et le nombre de questions orales posées par les membres du Conseil communal en séance s'est élevé à 106 (100 en 2009, 91 en 2008). Le Bureau a procédé à la nomination de 119 commissions ad hoc (88 en 2009, 99 en 2008).

La commission permanente de gestion a tenu 17 séances plénières (contre 16 en 2009), la commission permanente des finances 18 séances (contre 12 en 2009), la commission permanente des pétitions 11 séances (5 en 2009), la commission permanente de recours en matière d'impôt communal a tenu 14 séances (contre 6 en 2009 ; 7 en 2008) et la commission permanente de politique régionale a tenu 7 séances plénières en 2010 (contre 8 en 2009).

Le Bureau du Conseil a tenu 21 séances (19 en 2009, 20 en 2008) dans sa composition de bureau élargi, complétant ainsi le bureau légal (président et deux scrutateurs) par les vices-présidents et les scrutateurs suppléants. Sa présidence a reçu 106 invitations (102 en 2009). Il a exercé ses attributions et ses responsabilités de bureau électoral lors des 4 week-ends de votations, comportant en tout 9 objets.

#### Tableau récapitulatif

Objets	Nombres en 2010	Nombres en 2009	Nombres en 2008
Séances plénières simples du Conseil communal	6	9	8
Séances plénières doubles du Conseil communal	13	12	11
Démissions de membres du Conseil	7	10	9
Motions	26	16	21
Postulats	47	29	33
Projets de règlement	0	2	1
Interpellations ordinaires	34	31	38
Interpellations urgentes	20	14	26
Pétitions	9	15	11
Questions écrites transmises à la Municipalité	11	16	6
Questions orales posées par les membres du Conseil communal en séance	106	100	91
Nomination des commissions ad hoc par le Bureau	119	88	99
Séances de la Commission de gestion	17	16	14
Séances de la Commission des finances	18	12	14
Séances de la Commission des pétitions	11	5	5
Séances de la Commission de recours en matière d'impôt communal	14	6	7
Séances de la Commission de politique régionale	7	8	7
Séances du Bureau du Conseil	22	19	20
Invitations reçues	106	102	79
Nombre d'objets soumis durant les 4 week-end de votations	9	16	--

Dès l'automne 2009, en vue du congé maternité de la secrétaire communale au premier semestre 2010, la secrétaire et le Bureau du Conseil se sont attelés à chercher un secrétaire ad interim. La personne choisie, issue de l'Université et répondant aux exigences du poste, est entrée en fonction début janvier et a terminé son mandat début juillet.

Egalement en début d'année, deux nouvelles collaboratrices sont entrées en fonction au sein du secrétariat du Conseil communal. Elles sont chargées notamment de l'indexation d'une partie des documents du Conseil communal dans la base de données électronique Goéland, antichambre de l'Extranet, plateforme informatique des documents du Conseil et de la Municipalité, mise à disposition des membres du Conseil depuis début 2009.

Toujours durant le premier semestre, le secrétariat et le Bureau du Conseil ont été passablement occupés par l'encadrement des deux nouvelles collaboratrices ainsi que, l'informatisation se développant, par des projets liés au transfert de l'information du papier à l'électronique ainsi qu'à la diffusion des débats du Conseil sur Internet. Aux nombres des projets, il peut être cité l'indexation sur Internet de l'ordre du jour du Conseil - les documents du Conseil sont désormais, depuis la rentrée, accessibles au public par un simple clic de souris (pour ce faire, l'embargo de presse sur certains documents a été supprimé d'un commun accord avec la Municipalité) ; et la diffusion, toujours sur Internet, en direct et en différé des séances du Conseil. L'internaute peut en effet suivre les débats liés à un seul objet, les séances filmées du Conseil étant chapitrées. Autre nouveauté, depuis la rentrée : les membres du Conseil qui le souhaitent reçoivent les documents de l'organe délibérant par voie électronique : soit par courriel, soit en consultant l'Extranet. On peut également rappeler que depuis l'automne dernier, les séances du Conseil communal sont diffusées sur le canal

de service du télé-réseau lausannois, dit « canal info météo » (fréquence 711.25 MHz). En direct les mardis soirs de séance, puis en rediffusion le mercredi à 19h, le jeudi à 20h et le dimanche à 9h.

Durant le second semestre, des problèmes techniques liés au chapitrage des séances vidéo ont occupé les séances du Bureau du Conseil, de même que la poursuite des réflexions sur sa collaboration avec l'imprimerie chargée du Bulletin du Conseil communal. Dans ce cadre, la réflexion s'est élargie et a inclus des discussions portant sur une nouvelle réorganisation du Bulletin du Conseil communal pour la nouvelle législature, sa rédactrice partant en retraite en été 2011. En fin d'année, au terme de ces réflexions, le Bureau du Conseil a décidé de résilier le contrat avec l'imprimerie pour fin juillet 2011.

Notant l'agrandissement en personnel du secrétariat du Conseil, le Bureau a également décidé de demander au Service du personnel un mandat d'analyse des processus internes au secrétariat et de proposer à la secrétaire un accompagnement de conduite d'équipe. L'analyse a été délivrée fin janvier 2011.

Le 11 février 2010, le secrétariat du Conseil communal a opéré le versement aux Archives de la Ville :

- des pièces couvrant les séances du Conseil communal de l'année 2008 ;
- des procès-verbaux originaux des séances du Conseil communal du second semestre de l'année 2008 et du premier semestre de l'année 2009 ;
- des extraits de procès-verbaux originaux de l'année 2009 ;
- des ordres du jour, des procès-verbaux des séances et de la correspondance du Bureau pour l'année 2009 ;
- des ordres du jour, des procès-verbaux des séances et de la correspondance de la Commission permanente de gestion pour l'année 2009 ;
- des pétitions déposées en 2007.